

l'écho **de Tonnay**

SEPTEMBRE 2025 - n°47

Le magazine d'information de votre commune

GRAND FORMAT

*Collectivités
territoriales : définition,
rôle et compétences*



ACTU

*Triple inauguration :
city-stade, place Jacob
et parcours d'orientation
permanent*

COMPRENDRE VOTRE COMMUNE

*Site des Capucins
et les Ateliers Partagés
de l'Estuaire*

tonnay-charente.fr



l'écho **de Tonnay**

Le magazine d'information de votre commune



04

04 RETOUR EN IMAGES

06 L'ACTU'

Triple inauguration : Le city-stade, la place Jacob et le parcours d'orientation de La Varenne

07 GRAND FORMAT

Collectivités territoriales : définition, rôle et compétences

12 VIE ASSOCIATIVE

Championnat départemental seniors de badminton

Histoire, mémoire et patrimoine

Le Collectif de défense de Tonnay-Charente

14 ÇA BOUGE

Le Café de la Paix change de propriétaire
Offrez à vos mains le soin qu'elles méritent

15 RENCONTRE

Une nouvelle aventure humanitaire

17 COMPRENDRE VOTRE COMMUNE

Un nouveau tiers-lieu au jardin des Capucins

18 TRIBUNES

19 AGENDA



07



19

**Rénovation
du pont suspendu
de Tonnay-Charente**

2024-2030

Pour participer
au projet



Tonnacquois(es)
**DEVENEZ BÂTISSEUR
DU PROJET !**



Mairie de Tonnay-Charente

81 Rue Alsace Lorraine

17430 Tonnay-Charente

05 46 82 14 30

Directeur de la publication : Éric Authiat

Directeur adjoint de la publication : Éric Normand

Rédaction : Aurélie Moreno, Éric Normand, Sylviane Rousseau

Crédits photos : Solena Bergeon, Lucie Costedoat, François Garcia, Lætitia Gay, Thierry Laporte, Aurélie Moreno, Éric Normand, Sylviane Rousseau, Bad' Alliance et Club d'Histoire.

Conception et mise en page : Instant Urbain

Impression : Document Concept 17

Imprimé sur du papier recyclé.

ISSN 0152-9374 (imprimé), ISSN 2402-5941

(en ligne). Dépôt légal à parution.

Tirage : 4 800 exemplaires

tonnay-charente.fr

Retrouvez-nous
sur les réseaux
sociaux



IMPRIM'VERT®

édito



Éric Authiat

Maire de
Tonnay-Charente

Chères Tonnacquoises, chers Tonnacquois,

Comme vous avez pu le constater, la situation financière de la France est des plus alarmante, la dette publique atteint près de 3 345 milliards d'euros.

La France de 2025 cumule tous les signaux d'une crise majeure : déficits hors de contrôle, dette explosive (+ 40 Md€ depuis le début de l'année), perte de souveraineté, instabilité politique.

Face à cette situation, la confiance dans l'exécutif s'effondre bien naturellement. Nos gouvernants n'obtiennent plus que 20 % d'opinions favorables, il devient donc urgent d'anticiper les chocs économiques.

D'autre part, le gouvernement ayant pour objectif une réduction du déficit public de 40 Md€ en 2025, ceci contribue également à limiter le redémarrage de notre économie nationale.

Cette situation écrase notre pouvoir d'achat en amplifiant les inégalités et les frustrations.

C'est dans ce contexte incertain que l'équipe municipale travaille, l'exercice est assez compliqué, mais nous nous attachons à ce que Tonny-Charente poursuive sa croissance en maîtrisant la fiscalité locale et en confortant son désendettement.

Prochainement va démarrer le plus gros chantier jamais engagé par la collectivité, la rénovation de notre Pont suspendu.

Nous engageons 8,6 M€ pour la première tranche (tablier) avec le soutien de la DREAL, la Région, le Département et la CARO.

Chantier mené sous la responsabilité de l'architecte du Patrimoine, Elsa Ricaud, forte de son expérience de rénovation de la maison Pierre Loti à Rochefort, mais aussi de la restauration de l'église Saint-Eutrope et de l'amphithéâtre à Saintes, pour ne citer que des exemples locaux.

Je peux évoquer également un chantier novateur en matière d'écologie cette fois, la construction d'ombrière sur le boulodrome de La Guerrie.

La situation peut paraître critique, mais nous poursuivons nos engagements avec beaucoup de rigueur ce qui permet de voir aboutir de beaux projets pour la commune.

En cette période de rentrée scolaire, je souhaite à tous les enfants la meilleure rentrée possible ainsi qu'au corps enseignant et à tous les Personnels des écoles.

Bonne rentrée à Toutes et Tous.

Votre Maire, Éric AUTHIAT.



**Inauguration
du projet bloc
sanitaire BP**
13 juin 2025
City-stade

.....



**Venue de
Sarah Steyaert
(voile JO 2024)**
16 juin 2025
À l'école Plaisance

.....



**Tonnay fête l'été
avec son marché**
22 juin 2025
Sur les quais

.....



**Inauguration
de la boîte à livres
du Rotary Club**
23 juin 2025
École Plaisance

.....

Spectacle Tonnay à la rue
24 et 26 juin 2025
École Plaisance

.....



Visite de groupe de la
barque mérovingienne
25 juin 2025
Quai des Capucins



Visite semi-
nocturne OTRO
17 juillet 2025
Centre-ville



Fête du 14 juillet
14 juillet 2025
Sur les quais



Tournoi de palets
4 juillet 2025
Sur les quais



Les jeudis ô quais
4 juillet 2025
Sur les quais



Marché aux livres
27 juillet 2025
Quai de la Libération



Fête de la ruralité
15 août 2025
Jardin des Capucins



Triple inauguration

Le 28 juin dernier, la Ville de Tonnay-Charente a inauguré ses trois derniers chantiers, qui visent à renforcer l'attractivité de la commune : le city-stade, la place Jacob et le parcours d'orientation permanent.

LE CITY-STADE

Afin de renforcer le lien de fraternité des enfants et des jeunes de la commune, et les inciter à l'activité physique, le city-stade est le lieu de rencontres sportives à privilégier. Cette installation urbaine est composée de plusieurs zones où il est possible de pratiquer en accès libre et en extérieur, différentes activités sportives. Il comporte un terrain de football avec des cages de buts, des paniers pour la pratique du basket, etc.

Situé à proximité immédiate de la piscine municipale d'été et de l'école primaire Plaisance, ce nouvel équipement sportif dépasse largement sa fonction de simple terrain de jeux. Il représente un véritable outil pédagogique pour les élèves et constitue un espace sportif accessible à tous les habitants de la Ville de Tonnay-Charente. Le coût global du city-stade est de 50 728,86 €.



LA PLACE JACOB

Les travaux d'aménagement de voirie et de gestion des eaux pluviales de la rue Croix Biron et de la place Amiral Jacob ont débuté mi-octobre 2024 pour se terminer début 2025. L'objectif de ces aménagements visait à sécuriser les déplacements des usagers, quels qu'ils soient.

Divers travaux ont été réalisés afin de partager les voies de circulation entre vélos, piétons et automobilistes, et de mettre les voiries et trottoirs aux normes PMR ou encore de limiter la vitesse des véhicules avec la mise en zone 30. Ces travaux, menés par Eiffage, ont coûté la somme de 393 600 €, hors maîtrise d'œuvre du Syndicat départemental de la Voirie.

La place est équipée de tables de pique-nique en bois et de bancs fixés au sol. N'hésitez pas à venir profiter de ce nouvel espace ombragé.



LE PARCOURS D'ORIENTATION DE LA VARENNE

La commune dispose désormais d'un parcours ludique basé sur l'orientation dans le parc de la Varenne à proximité du jardin partagé. Il est composé de balises fixes formant un tracé cartographié de quelques kilomètres. Les bornes en bois numérotées sont installées sur du mobilier urbain ou sur des poteaux ancrés dans le sol.

Le déploiement du parcours d'orientation permanent s'inscrit dans la démarche "Sport Santé" portée par la CARO et la Ville de Tonnay-Charente, dont l'ambition est de développer l'activité physique comme facteur de santé et de bien-être pour la population.

Pour la mise en place de ce parcours, Charente-Maritime Orientation (CMO) a fourni gracieusement les bornes et poteaux constituant les balises et a réalisé les cartes, financées par la CARO. L'installation des poteaux a été réalisée par le service technique municipal.

Remerciements à nos partenaires qui ont subventionné les travaux et les équipements : la Préfecture de la Charente-Maritime, le Département de Charente-Maritime et la Communauté d'agglomération Rochefort Océan.



Collectivités territoriales : définition, rôle et compétences

L'État puis les communes sont les plus anciennes institutions qui régissent notre quotidien. Mais, avec les lois de décentralisation, d'autres échelons sont apparus que l'on appelle aujourd'hui des collectivités territoriales.

Chacune défend l'intérêt général dans ses domaines de compétences respectifs.

Quand vous rencontrez un problème dans votre quotidien ou que vous avez besoin d'un service, généralement le premier réflexe est de s'adresser à la mairie. C'est normal puisque sa première responsabilité est de garantir la tranquillité publique, de veiller à une certaine harmonie de votre quotidien respectueux de l'intérêt général. Toutefois, la réponse à vos questions est souvent plus complexe en raison de différents acteurs présents sur le territoire et qui se partagent les tâches pour sa bonne gestion.

Chronologie d'apparition des collectivités territoriales : communes (1789), départements (1790) et régions (1982), puis les intercommunalités (1999).

Comment fonctionnent-elles ? Quelles sont leurs compétences ?

Découvrez tout ce qu'il faut savoir sur les collectivités locales et sur l'intercommunalité de Rochefort Océan.



Le fonctionnement et l'organisation des collectivités territoriales

Les collectivités territoriales sont des personnes morales de droit public distinctes de l'État et bénéficient à ce titre d'une autonomie juridique et financière.

Les collectivités territoriales s'administrent librement dans les conditions prévues par la loi. Elles ne possèdent que des compétences administratives ; elles ne peuvent donc pas édicter des lois.

Elles sont administrées par des conseils ou assemblées délibérants, élus au suffrage universel direct.

Leurs compétences obligatoires sont déterminées par la loi, tout en respectant le principe de libre administration ; elles ont ainsi des compétences propres qu'elles exercent librement. Elles prennent ainsi en charge toute affaire d'intérêt local.

La loi NOTRe

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.



Quelles sont les principales compétences de la commune ?



La commune est la collectivité administrative de premier niveau de proximité.

Les principales compétences de la commune peuvent être classées en deux grandes catégories, celles dites traditionnelles et celles résultant de la décentralisation.

Les compétences incluent des fonctions historiques comme l'état civil, à savoir l'enregistrement des actes qui concernent les naissances, les mariages et les décès ; l'organisation des élections par le maire, au nom de l'État ; la protection de l'ordre public local (police municipale, circulation et stationnement, prévention de la délinquance) ; et l'entretien des voies communales, ainsi que le nettoyage des fossés.

En aparté, la police municipale est une police de proximité. Elle lutte contre les incivilités, agit pour la protection routière et est compétente en matière de tranquillité publique ce qui correspond au premier niveau de la sécurité pu-

blique. Le service de police municipale de Tonnay-Charente est composé de trois policiers municipaux. Leur bureau est situé au 76 rue Alsace-Lorraine, à côté de la mairie. Tandis que la police nationale est une police d'intervention agissant contre les crimes et les délits. Elle est chargée de cette mission dans les zones urbaines. La gendarmerie est habituellement chargée de la sécurité dans les zones rurales et dans les zones périurbaines.

Les communes et groupements de moins de 10 000 habitants, comme Tonnay-Charente, perçoivent le produit des amendes de police de manière indirecte à travers une enveloppe départementale calculée en fonction des contraventions dénombrées sur le territoire de ces collectivités.

En matière d'éducation, la commune de Tonnay-Charente initiale des projets de rénovation et d'entretien des écoles primaires, car elle est propriétaire des bâtiments des écoles (école maternelle Plaisance, école maternelle

Archiac, école élémentaire Plaisance). Elle propose aussi un service public de restauration et met à disposition des agents pour le bon fonctionnement des établissements.

En matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, le maire instruit et délivre les documents d'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager...); il a la charge de l'élaboration des documents qui permet de programmer les projets d'aménagement du territoire à travers un document réglementaire important, le Plan local d'urbanisme (PLU). Ses services assurent le constat du bon achèvement et la conformité des travaux proposés dans les documents d'urbanisme.



Le maire est compétent pour assurer la police de la publicité sur le territoire.

Concernant la matière environnementale, la commune entretient entre autres les espaces verts et le cimetière.

Elle prend également à sa charge les voies communales équivalentes à un linéaire d'environ 280 kilomètres. Il en est de même pour les fossés (type route de campagne) équivalents à un linéaire d'environ 15 kilomètres.

Puis, dans le domaine culturel, la commune de Tonnay-Charente a la charge de l'Espace Culturel des Halles et peut favoriser l'éducation et la création artistique.

En matière de sports et de loisirs, la commune finance et gère les équi-

pements sportifs et verse des subventions à des clubs sportifs, elle assure la promotion du territoire et valorise tous les patrimoines, notamment le pont suspendu, les métiers et savoir-faire.

Enfin, dans le domaine sanitaire et social, la commune dispose de prérogatives importantes : soutien du CCAS (centre communal d'action sociale), soutien des structures d'accueil de la petite enfance, des accueils de loisirs périscolaires. Acteur majeur de la politique sociale municipale, le CCAS de Tonnay-Charente intervient en direction de tous les tonnacquois. es en difficulté, contribue à la lutte contre les facteurs d'exclusion et au maintien de la cohésion sociale. Il propose des ateliers réguliers autour de l'alimentation, la santé, la



mémoire, les économies d'énergie, la prévention suicide... Le CCAS emploie trente professionnels de différents métiers du social, y compris des aides à l'autonomie à domicile.

MAIRIE DE TONNAY-CHARENTE
81, rue Alsace-Lorraine
17430 Tonnay-Charente

Tél. 05 46 82 14 30

mairie@tonnay-charente.fr

www.tonnay-charente.fr

 [mairietonnaycharente](https://www.facebook.com/mairietonnaycharente)

 [villedetonnaycharente](https://www.instagram.com/villedetonnaycharente)

Quelles sont les principales compétences du département ?



Lionel Pacaud,
conseiller
départemental
du canton de
Tonnay-Charente



«Le Département intervient dans les différents moments de votre vie. Pour les plus jeunes, avec les collèges notamment, comme pour nos aînés à travers de nombreux dispositifs (APA...), mais aussi dans le soutien aux manifestations culturelles ou sportives, sans oublier la voirie, ou l'emploi. Nous sommes là pour vous soutenir ! »

Le département est divisé en cantons qui servent chacun à l'élection de deux conseillers départementaux (autrefois conseillers généraux), afin d'assurer une représentation de la diversité des territoires du département. Le scrutin départemental est un scrutin

binominal mixte majoritaire à deux tours, c'est-à-dire que ce sont des binômes qui se présentent à l'élection, composés d'un homme et d'une femme. Patricia François et Lionel Pacaud sont désignés au poste de conseillers départementaux dans le canton de Tonnay-Charente depuis les élections départementales de 2021.

Trois grands domaines relèvent du département. En premier lieu, ce qui représente son premier budget, il s'agit de l'action sociale. C'est un acteur de la protection des plus défavorisés : centre de protection maternelle et infantile (PMI), protection des mineurs, agrément des crèches ; revenu de solidarité active (RSA), aides aux personnes en situation de handicap, allocation personnalisée à l'autonomie (APA), maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Il faut savoir

aussi que le département assure la gestion des collèges alors que les enseignants dépendent du ministère de l'Éducation nationale. Ses charges correspondent à leur construction et équipement, entretien des collèges, équipement sportif des collèges, gestion des personnels techniques ouvriers de services des collèges. Le collège Joliot Curie, situé à Tonnay-Charente, rassemble quelque 570 élèves pour cette rentrée. Le collège est d'ailleurs labellisé E3D, ce qui démontre son engagement, au service d'une démarche d'éducation au développement durable.

L'autre grand budget et compétence concerne le domaine des transports. Tout d'abord, l'entretien et l'équipement des routes départementales, dont plusieurs traversent la commune de Tonnay-Charente (RD 124, RD 214, RD



117e4, RD 137, RD 739, RD 911, RD 117). Le département fait également bénéficier les établissements scolaires d'un transport gratuit pour

effectuer leurs sorties pédagogiques vers un site départemental de la Charente-Maritime.

Enfin, toujours dans l'aménagement du territoire, le département est responsable des services d'incendie et de secours (SDIS). Les sapeurs-pompiers de la caserne située rue du Champ de Foire, à Tonnay-Charente, sont des professionnels chargés de la protection de personnes, des biens et de l'environnement. À noter que le conseil départemental assure

la gestion de la Charente dans la section du fleuve (hors domaine maritime).

**DÉPARTEMENT DE
LA CHARENTE-MARITIME**
85, boulevard de la république
CS 60003

17076 La Rochelle - Cedex 9

Tél. 05 46 31 70 00

www.la.charente-maritime.fr

f lacharentemaritime

@ ma_charente_maritime



Quelles sont les principales compétences de la région ?



**Rémi Justinien,
conseiller régional
référént de
territoire**



« Que ce soit en matière de transports scolaires ou ferroviaires, de soutien à nos entreprises et à nos associations, ou encore pour garantir un avenir meilleur à notre jeunesse, la région est à vos côtés pour bâtir ensemble une société plus solidaire et innovante. »

La région possède des compétences au sein de trois domaines principaux. En premier lieu, ce qui représente son premier budget, il s'agit de l'action économique. C'est le chef de file dans ce domaine dans la mesure où celle-ci se voit confier la planification, la programmation des équipements et aménagement du territoire, ainsi que l'attribution d'aides directes ou indirectes aux entreprises (politique d'incitation à l'implantation sous forme de prêts, avances ou primes) et l'élaboration à l'exécution de la partie régionale du contrat de plan : objectifs à moyen

terme du développement économique, social et culturel de la région.

L'autre grand budget et compétence concerne les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle. La région assure la gestion des lycées, des établissements d'éducation spéciale et des lycées professionnels maritimes, dont elle a la propriété. Ses charges correspondent à leur construction et équipement, l'entretien des lycées et leur équipement sportif. La région intervient également dans les domaines de la formation professionnelle continue et les apprentissages pour les jeunes et les adultes.

Enfin, la région aménage le territoire et les transports. Elle assume la gestion des transports ferrés régionaux de voyageurs, du schéma régional des transports, des ports fluviaux, de l'entretien et la gestion des aéroports civils, ainsi que le plan régional d'élimination des déchets, réserves et parcs régionaux naturels, de même que le schéma régional d'aménagement du territoire. C'est le syndicat mixte du port de commerce de Rochefort/Tonnay-Charente qui



assure la gouvernance et la gestion directe des deux sites.

La commune bénéficie d'une halte ferroviaire tout près du port. Le territoire est relié aux villes voisines de La Rochelle et Saintes, sur la ligne 15, de train express régional (TER).

Le région Nouvelle-Aquitaine assure également le ramassage des scolaires hors périmètre urbain dans Tonnay-Charente sur les lignes 172 Rochefort-Saintes et 174 Rochefort-Saint-Jean d'Angély.

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Hôtel de Région

14, rue François de Sourdis
CS 81383

33077 Bordeaux Cedex

Tél. 05 57 57 80 00

www.nouvelle-aquitaine.fr

f nouvelle aquitaine

@ region_nouvelle_aquitaine

Quelles sont les principales compétences de la communauté d'agglomération ?

La finalité de la communauté d'agglomération est d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement du territoire.

On compte quatre compétences obligatoires : le développement économique (création aménagement et entretien des ZAC), l'aménagement de l'espace communautaire par l'élaboration d'un schéma directeur, ceci inclut le transport urbain, l'équilibre social de l'habitat (élaboration du programme intercommunal de l'habitat, gestion des aires d'accueil des gens du voyage), la politique de la ville (élaboration des contrats de territoires de la géographie prioritaire).



Parmi les compétences optionnelles, plusieurs sont exercées sur le territoire de Rochefort Océan : création ou aménagement et entretien de la voirie et de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ; la collecte et le traitement des déchets ; la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ; la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels (musées et médiathèques) et sportifs d'intérêt communautaire ;

l'action sociale d'intérêt communautaire.

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
ROCHEFORT Océan**
3, avenue Maurice Chupin
Parc des Fouriers
BP 50224

17304 Rochefort Cedex

Tél. 05 46 82 17 80

www.agglo-rochefortocean.fr

f [cdarochefortocean](https://www.facebook.com/cdarochefortocean)

@ [rochefortagglo](https://www.instagram.com/rochefortagglo)



Espaces sans tabac

Dans le cadre du Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027, dont le but est d'arriver à une génération sans tabac à l'horizon 2032, le Gouvernement a décidé de créer partout en France de nouveaux espaces libérés du tabac. Ceux-ci concernent en premier lieu les endroits fréquentés par les enfants et les familles, qu'il est primordial de protéger.

Ainsi, en plus de l'interdiction de fumer qui était déjà en vigueur dans les lieux fermés, les aires de jeux et les bois et forêts, depuis ce 1er juillet, il est désormais interdit de fumer dans les espaces extérieurs suivants :

- parcs et jardins publics ;
- plages bordant des eaux de baignade, pendant la saison balnéaire ;
- zones affectées à l'attente des voyageurs ;
- espaces non couverts des bibliothèques ;
- espaces non couverts des équipements sportifs ;
- les abords immédiats des établissements scolaires, des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs, des bibliothèques et équipements sportifs, dans un périmètre qui doit être d'au moins 10 mètres.

Élargir le nombre de lieux où le tabac n'est plus accepté, en particulier dans les zones très fréquentées par les mineurs, c'est protéger la santé de tous, fumeurs comme non-fumeurs, et améliorer la qualité de vie et l'environnement de nos lieux de vie.

Référence : décret n° 2025-582 du 27 juin 2025 relatif aux espaces sans tabac et à la lutte contre la vente aux mineurs des produits du tabac et du vapotage.

Pour en savoir plus sur les espaces sans tabac, rendez-vous sur sante.gouv.fr
Besoin d'aide pour arrêter de fumer ? Ça se passe sur tabac-info-service.fr ou au 3989





Championnat départemental seniors de badminton



Pour la saison 2024-2025, le championnat départemental seniors s'est déroulé les samedi 26 et dimanche 27 avril, au complexe municipal de Tonnay-Charente.

Près de 200 joueurs sont venus se disputer les titres de champions départementaux en simple dames, simple messieurs, double dames, double messieurs et double mixte.

Merci aux joueuses et joueurs pour leur bonne humeur et le beau spectacle qu'ils ont offert tout au long de ces deux jours. Félicitations à toutes les championnes départementales et tous les champions départementaux !

Voici le palmarès des champions tonnacquois :

Ethan Viaud, champion en simple messieurs série 3 (à droite sur la photo 1)

Tom Bourdaud-Six, champion en simple messieurs série 4 (à gauche sur la photo 2)

Cécile Rebours et **Thomas Denis**, champions en double mixte série 6 (photo 3)

Florence Savary-Couilleaud et **Jérôme Couilleaud**, vice-champions en double mixte série 3

Enfin, merci aussi au club de Tonnay-Charente et ses bénévoles pour l'organisation de ce championnat.

www.badminton-tonnay-charente.fr



f Bad' Alliance Tonnay-Charente

@ BadAlliance17

contact@badminton-tonnay-charente.fr

Histoire, mémoire et patrimoine

Le club d'histoire de Tonnay-Charente a pour objectif de mieux connaître l'histoire et le patrimoine de Tonnay-Charente et du canton, et le faire connaître au public. Dans ce cadre, il édite tous les six mois "Les Cahiers de Charente", élaborés avec la participation active de ses 28 adhérents.

Le dernier en date est un numéro hors-série complet et inédit sur la thématique des métiers d'autrefois, de la campagne et du port de Tonnay-Charente. Au travers des 50 pages, vous retrouverez les descriptions des métiers d'hier comme le pelleteur, le laboureur, le gabarier, l'ouvrier chaufournier, le tuilier, le maître au cabotage, le capitaine de la marine marchande, le douanier, le cheminot, le saunier... autant de métiers de nos ancêtres qui n'ont plus cours aujourd'hui ou qui ne se pratiquent plus beaucoup.

Les Cahiers de Charente sont en vente au CAP centre social, à la boulangerie Au four et au moulin,

au café de la paix Chez Pat et à la boulangerie Le pétrin malin.

Les adhérents se réunissent au Centre Richard, le troisième mardi de chaque mois, à 18h30, en grand groupe (ouvert à tous) mais travaillent aussi en commissions, selon le goût et les disponibilités de chacun : recherches, recueil de la mémoire des habitants, préparation d'articles, organisation d'exposition... Au-delà des travaux d'histoire, le club est présent les dimanches matin lors des marchés festifs saisonniers sur les quais de la Charente.



Club d'histoire de Tonnay-Charente
mic93sco@aol.com

Le Collectif

de défense de Tonnay-Charente

Les questions environnementales sont dorénavant au cœur des préoccupations sociétales et l'on ne peut que s'en féliciter. Toutefois, certains sujets impactent le quotidien de nos concitoyens.

Et Tonnay-Charente n'est pas épargnée par son passé industriel.

En effet, le lotissement de la Basse Coudre et les rues adjacentes (rues Voltaire, Alain, Jean-Paul Sartre, allées Montesquieu, Diderot et Blaise Pascal), mitoyennes de l'usine TIMAC, font l'objet d'une procédure administrative pour pollution des sols depuis quelques années et a prescrit des carottages pour analyse du sous-sol.

L'actuelle entreprise d'engrais a succédé à d'autres entreprises, principalement métallurgiques, présentes sur le territoire communal depuis plus d'un siècle. Et les préoccupations environnementales n'étaient pas à cette époque une priorité.

Entre 150 et 200 habitations qui sont soit d'anciennes constructions issues des propriétés industrielles (ancienne cité ouvrière), soit des lotissements réalisés dans les années 1980, sont concernées par ce problème environnemental qui a mis en évidence la présence de polluants nocifs pour la santé de ces habitants dans certaines propriétés y compris celle de la commune.

D'autres analyses sont programmées pour compléter la cartographie de la zone polluée.

Une réunion publique s'est tenue en mars sous l'égide de la Préfecture, de l'ARS et de la commune de Tonnay-Charente pour informer la population des résultats des analyses de sol.

Et c'est à la suite de cette rencontre qu'une association a été créée en mai 2024, le Collectif de Défense de Tonnay-Charente. Elle regroupe aujourd'hui 80 adhérents, principalement des habitants du quartier, mais également des anciens résidents tonnacois installés maintenant dans d'autres régions, mais qui se sentent concernés par ce problème sanitaire.

Les deux co-présidents, Sophie Senneton et Bruno Chauvineau et les 15 membres du conseil d'administration ont fait appel aux services du cabinet UGLO LEPAGE (dirigé par Corine Le Page, ancienne ministre, spécialiste des questions environnementales) pour les aider à défendre les intérêts des habitants concernés par cette pollution.

Les principaux objectifs de l'association sont de trois ordres :

- devenir un acteur véritable de cette affaire de pollution. Il est nécessaire d'apporter des pièces au dossier par une meilleure connaissance du contexte et de l'histoire des lieux. Le maintien de relations avec les institutions, les élus (le député par exemple) et ceux de la mairie de Tonnay-Charente. Il est également nécessaire de participer au Comité de Suivi de Site (CSS) dirigé par le Préfet et son représentant.
- sensibiliser la population à cette question de santé publique. Cet axe est alimenté par une politique de communication via les réseaux sociaux, l'organisation de séances publiques, un mailing, lettres d'information....
- aider les non-bénéficiaires de protection juridique dans l'optique de procédures judiciaires.

Pour ce dernier point et pour mener les actions en justice, l'association cherche des financements variés. La tenue d'une brocante et la vente de goodies à cette occasion en ont été le dernier exemple. Enfin, une cagnotte Leetchi doit être mise en place.

Cotisation : 20 € via HelloAsso
collectif.tonnay@gmail.com

 **CDDTC**





Le Café de la Paix change de propriétaire

Depuis le 1^{er} avril 2025, le Café de la Paix a changé de propriétaire. Situé en plein centre-ville, rue Alsace-Lorraine, face à la Mairie, ce lieu bien connu des tonnacquois(es) est désormais tenu par Patrice ou "Pat", comme l'appellent déjà les habitués.

Ici, on vient pour bien plus qu'un café ! Apéritif, boissons soft, jus de fruits frais, bières artisanales*. Il y en a pour tous les goûts dans une ambiance détendue.

Toujours bar-tabac presse, bonbons et jeux de la Française des Jeux (FDJ), le Café de la Paix s'est offert un relookage complet. On y retrouve une ambiance très cosy avec un petit fond rock and roll.

Et l'on peut même faire une partie de fléchettes en fond de salle.

Passez faire un tour, Pat et Émilie vous attendent avec le sourire. Une nouvelle adresse à (re)découvrir.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Café de la Paix
58 rue Alsace-Lorraine

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi,
vendredi : 6h30 - 20h
Samedi : 7h30 - 20h
Jeudi : 6h30 - 13h
Dimanche : 8h - 13h

f Café de la Paix



Offrez à vos mains le soin qu'elles méritent



Depuis le mois de mai, Anahit Yenokyan a repris le salon de manucure, au 71 bis rue Alsace-Lorraine à Tonnay-Charente.

Son institut de prothésie ongulaire est destiné à embellir les ongles, aussi bien des mains que des pieds. Les services offerts passent par la manucure et la beauté des pieds, la pose de chablons. Le salon offre des soins simples tels que la pose de vernis semi-permanent ou également des soins plus sophistiqués tels que les extensions gel UV ou le nail art.

Anahit Yenokyan propose une grande sélection de prestations à des prix abordables. En parallèle, elle envisage une collaboration avec une esthéticienne pour poser des extensions de cils.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au samedi, sur rendez-vous

07 51 28 42 03

@ ani_nails_ongles



UNE NOUVELLE AVENTURE *Humanitaire*

Les Tonnacquoises Sonia et Sandra Pineau, ont participé à la course féminine solidaire au Sénégal du 19 au 27 avril 2025.

Sonia, vous aviez déjà participé à cette action avec une amie en 2023, et vous rêviez d'y repartir avec votre sœur.

Oui, il y a deux ans, nous étions allées dans le désert de Lompoul, au nord-ouest du Sénégal, cette année, nous étions à Simal, dans la région du delta du Sine Saloum, située à 200 km de Dakar. L'aventure fut aussi belle et aussi intense !

Sandra, cette première découverte semble vous avoir comblée...

Oui, dès le retour de Sonia, il y a deux ans, je souhaitais vivre à mon tour cette expérience. Durant cette semaine, j'ai souvent été submergée par mes émotions, avec des souvenirs plein la tête, des rencontres, des visages, des sourires, des paysages magnifiques... Ces moments restent inoubliables !

Racontez-nous votre semaine

Sonia

Nous sommes parties avec deux valises chacune, remplies de fournitures scolaires, et notre valise cabine personnelle. Nous avons rejoint le groupe de Sénégalaises à Orly. Nous étions 74 femmes, qui avaient toutes des valises de fournitures aussi.

Le premier jour, nous avons trié, rangé et préparé toutes ces fournitures, pour remplir un sac à

remettre à chaque enfant, pour chaque école où nous allons aller dans la semaine.

Le matin, de bonne heure, nous partions en courant sur des pistes de 6 à 10 km, à destination d'une école différente dans un village reculé.

À chaque arrivée, nous étions accueillies par les enfants dans une ambiance de fête joyeuse et chaleureuse !

Nous passons un moment avec eux, dans leurs modestes classes aux murs en parpaings, toits en tôle... et mobilier sommaire !



Nous leur remettons leur sac individuel, nous parlons avec eux, ils étaient heureux de nous voir, leurs sourires reconnaissants nous touchaient profondément ! En prenant le temps de discuter, nous prenions conscience de leurs besoins, certains n'avaient que deux repas par jour !

Notre action prenait tout son sens, pour soutenir les enfants et les enseignants.

Sandra

De retour à notre lieu d'installation dans les écolodges à Simal, nous participions à différentes activités durant les après-midis, notamment un concours de pêche en pirogue sur le Saloum, un atelier de djembé, une activité de couture...

Des rencontres avec la population des villages, des visites dans les familles, des échanges avec les femmes remarquablement solidaires et qui s'assument.

Elles se soutiennent pour garder les enfants, d'autres se sont associées pour cultiver, produire des récoltes et les transformer (confitures ou autres). Certaines se sont formées, à la comptabilité, la gestion, et la vente aux marchés leur permet de gagner une autonomie.

Je repense au dispensaire que j'ai visité, un aménagement très rudimentaire, deux salles, dont une pièce avec cinq lits... là aussi, il manque du matériel pour les soins.

Le retour de votre exceptionnelle expédition

Sonia

J'aimerais faire la Sénégalaise avec mes filles, ou bien la Batinun, une autre expérience mixte cette fois-ci, pour courir encore et bâtir des classes.

Sandra

J'aimerais aussi repartir avec ma fille, ce voyage est si riche et si intense qu'on a envie de le revivre et de le partager.



Un nouveau tiers-lieu, au jardin des Capucins

L'ancien camping municipal, toujours propriété de la commune et communément appelé jardin des Capucins, accueille aujourd'hui une aire de camping-car, le siège de la Lyre, des randonneurs, Cyclo Tonnay-Charente, le CRAMT (association de véhicules anciens) et le club nautique. À cela s'ajoutent plusieurs pontons partagés entre l'association tonnacoise et la commune.

À la suite d'une réflexion engagée par un comité de pilotage composé d'élus (Sophie Marty, Philippe Bessonnet et Bernard Latour), il a été convenu que cet espace arboré situé en bord de Charente présente de multiples avantages.

Plusieurs manifestations s'y déroulent depuis de nombreuses années et remportent un certain succès auprès des tonnacois(es) mais également des touristes de passage et des habitants des communes voisines : expositions de voitures anciennes par le CRAMT, brocantes, quelques concerts, et bien entendu la Fête de la ruralité.

Il est donc nécessaire de conforter ces atouts et de favoriser la fréquentation des lieux par l'affectation de bâtiments communaux encore disponibles et inoccupés.

C'est le cas de l'ancienne laiterie située au bord de la route départementale.

Ce grand bâtiment accueille aujourd'hui Les Ateliers Partagés de l'Estuaire (APE) qui vont le transformer en un tiers-lieu orienté vers l'artisanat et l'artisanat d'art.

Les APE, créés en 2016, s'inscrivent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Ils sont ouverts à la fois aux professionnels et aux particuliers. L'esprit des lieux est le partage à la fois du matériel pour le travail du bois, cuir, métal, céramique, textile... mais également et surtout du savoir-faire. C'est dans cet esprit que des stages sont ouverts aux particuliers encadrés par des professionnels. Des week-ends collectifs permettent de fabriquer du mobilier pour les besoins de l'association, sans oublier les Repair Café les deuxièmes samedis du mois pour apprendre à réparer au lieu de jeter. Les APE ont la volonté de s'ouvrir vers les plus jeunes pour une première approche de formation professionnelle.

Pour leurs différentes actions ils sont accompagnés par Circule'R, la Chambre des métiers et de l'artisanat, le lycée Jamain et plusieurs acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Ce dynamisme a été récompensé par l'obtention du label national "Manufacture de proximité".



Actuellement installés au Clos Lapérouse à Rochefort, ce dynamisme et la demande de nouveaux acteurs les ont incités à chercher un autre lieu. L'ancienne laiterie était parfaite pour accueillir de nouveaux artisans. Une convention a été passée avec la ville de Tonnay-Charente, propriétaire des lieux.

Actuellement les APE travaillent au sein du bâtiment pour l'adapter à cette nouvelle activité. Ils ont besoin de bénévoles pour les aider à transformer les lieux. Vous pouvez vous présenter les mardis et mercredis. N'hésitez pas à appeler ou à écrire...

L'objectif est d'accueillir des artisans / artistes d'ici la fin de l'année. Tout dépendra de l'état d'avancement des travaux.

Par la suite, à l'image du Clos, la laiterie deviendra un lieu d'échange et pourra revivre.

Nous comptons sur vous.

Tél. 09 73 36 15 56

www.ateliers-partages-rochefort.fr 

[f Les Ateliers Partagés de l'Estuaire](#)

[@ lesatelierspartagesdelestuaire](#)

contact@ateliers-partages-rochefort.fr

Avant



Après





TONNAY AVANCE

L'été vient de se terminer et il a été ponctué à Tonnay-Charente de différents événements festifs qui ont rencontré un succès certain et sont devenus un rendez-vous apprécié des tonnacquois et des habitants de la CARO.

Même si le feu d'artifice n'a pas pu être tiré en raison d'interdiction préfectorale, les quais de Charente ont été animés toute la soirée par un repas partagé avec animation musicale et un bal en fin de soirée.

La fête de la Ruralité du 15 août est maintenant une date attendue par un public familial. Enfants comme parents apprécient particulièrement cette rencontre avec le monde rural et nos racines qui ont de l'importance dans notre société.

Les Jeudis Ô Quais ont maintenant son public qui se retrouve quatre jeudis en juillet et août soit à l'occasion de concerts, soit de projections cinéma en plein air. Une belle occasion de faire vivre les quais.

Évidemment la plupart des manifestations estivales ne peuvent se faire sans l'investissement de bénévoles que nous remercions chaleureusement.

Cette année, des visites semi-nocturnes de la ville ont été organisées par l'Office de Tourisme communautaire (OTRO) avec la participation du Club d'Histoire et des Échardrits de Tonnay-Charente. Ces sorties découvertes du passé de la ville ont fait le plein et il est même question d'organiser de nouvelles dates.

C'est un bel exemple de collaboration avec une structure de la CARO qui multiplie les actions en faveur de la commune afin de faire connaître cette dernière non seulement aux habitants du pays rochefortais mais également aux touristes de passage dans la région.

Un repli sur soi n'est pas la solution et encore moins l'avenir. Car la commune n'est pas seule sur le territoire. Elle peut compter sur les autres collectivités, bien entendu la CARO, mais également le Département et surtout la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour exemple, plusieurs projets structurants tonnacquois ont reçu des aides financières importantes de ces partenaires.

Il est vrai qu'il est difficile pour tout citoyen de comprendre cette superposition des institutions et c'est la raison du thème du dossier de ce bulletin. Certes, c'est parfois un peu compliqué et la mairie est souvent la porte d'entrée de vos interrogations. C'est notre responsabilité en tant qu'élus de bien connaître nos institutions et les collectivités qui agissent sur votre quotidien et de frapper à la bonne porte.

Ce n'est pas le cas de tous car nous avons pu constater dans l'expression de l'Opposition municipale d'un bulletin précédent une certaine confusion entre les compétences et les missions de la police municipale et celles des autres forces de l'ordre, en particulier la Police Nationale. Et c'est bien regrettable.

Être élu, c'est également une compétence.

TONNAY ENSEMBLE

Les mois passent et inexorablement nous rapprochent de mars 2026 !

Les Tonnacquoises et Tonnacquois auront à choisir entre deux options : devenir définitivement des quartiers périphériques de Rochefort avec tout ce que cela sous-entend en termes de mutualité des services rendus à la population ou résister à l'appel de cette " grande sœur " qui nous exprime son besoin si vital d'extension.

Nous comprenons bien que septième commune du département de 8 000 âmes accolée à une voisine qui, elle, en compte 25 000, nous devons accepter des collaborations et que d'un point de vue technique, social, économique, ou encore sécuritaire nous dépendons de compétences attribuées à la communauté de communes qui en a découlé.

C'est donc, sans compromettre les avancées acquises ces dernières années, mais en résistant, autant que possible et raisonnablement, à cette proximité envahissante que nous pourrions retrouver et conserver notre identité tonnacquoise.

Petit rappel, cette identité est le résultat d'une histoire qui bien avant l'existence de Rochefort a fait de notre ville un chef-lieu de canton !

Faut-il abandonner cette notoriété issue de nos anciens ? À l'évidence, NON.

Force est tout de même de constater que nous ne sommes plus maîtres de nos volontés. Nous avons laissé certains de nos espaces de vie et de pouvoir, non pas à l'adversité, mais à des instances qui, vivant des faiblesses, des erreurs commises, ces deux derniers mandats, nous ont privés de compétences.

Celles-ci permettant d'être autonomes dans l'action au bénéfice des citoyens, mais pire encore de notre indépendance décisionnelle dans des domaines qui font la force d'une commune.

Nous sommes persuadés, membres de la minorité, que TONNAY-CHARENTE doit revoir sa copie en termes de patrimoine, de projets et de développement d'utopie dont nous n'avons pas la maîtrise ou alors nous serons amenés, de plus en plus, à participer à des inaugurations virtuelles.

BONNE RENTRÉE À TOUS !

MC. PÉRIER, C. CATTIEZ, MH. MINEAU, F. TROALE



Programmation culturelle et sportive

Octobre

Samedi 4 octobre - 20h30

LES HALLES

CINÉ CONCERT

Un programme de trois films de Charlie Chaplin tournés pour la Mutual Film Corporation et récemment restaurés par la Cinémathèque de Bologne et Lobster Films : *Charlot patine / Charlot policeman / L'Émigrant*.

Tout public

Tarif unique : 5 €

Réservations conseillées auprès de Tonnay Ciné : 06 81 89 70 85 ou billetterie sur place dans la limite des places disponibles.



Samedi 11 octobre - 10 h

MÉDIATHÈQUE

ATTRAPE-MOI SI TU LIVRES !

Sais-tu qu'il y a des livres cachés à la médiathèque ? Si tu veux les découvrir, rendez-vous pour une matinée pleine de surprises !

À partir de 3 ans

Sur inscription au 05 46 84 01 27

10, 11 et 12 octobre

SALLES DES FÊTES

FESTIVAL DES AVENTURIERS

Films, conférences, expositions, rencontres, repas exotique
Organisé par "Trois enfants autour du monde"

Renseignements et réservations au 06 11 58 50 45

Un module de 2 films : 3 euros, pass week-end (6 modules) : 15 euros
Programme sur : www.periple.org

Samedi 18 octobre - 20h30

LES HALLES

L'OURS ET LA LOUVE



Conte sonore illustré par la compagnie Furiosa.
De part et d'autre d'une table basse sonorisée, Fabienne Muet et Christophe Seval chantent et brulent une histoire où le monde sauvage est mis à l'honneur et où l'onirique nous invite à réfléchir sur notre capacité à accueillir l'altérité ; une histoire d'amour, de parents, de tolérance et d'espoir...

À partir de 3 ans.

Spectacle gratuit

Réservations conseillées

au 05 46 84 01 27

ou billetterie sur place dans la limite des places disponibles.

Organisation en partenariat avec le réseau M' des médiathèques de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan.

Novembre

Samedi 1^{er} novembre - 10 h

QUAI DE LA LIBÉRATION

RCTAT RUNNING

Le RCTAT organise ses traditionnelles courses à pied, 5 & 10 km dans les rues de Tonnay-Charente.

Informations et inscriptions sur : rctat.fr

9, 10 et 11 novembre - 20h30

LES HALLES

L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

Théâtre

Un solo virtuose où les spectateur-rices sont plongés en plein cœur des États généraux de 1789. Hugues Duchêne adapte

Le roman historique de Bertrand Guillot : *L'Abolition des privilèges*.
Programmation mutualisée avec le Théâtre de la Coupe d'Or - Scène conventionnée de Rochefort.

Renseignements et réservations au 05 46 82 15 15 ou www.theatre-coupedor.com

Vendredi 14 novembre - 20h30

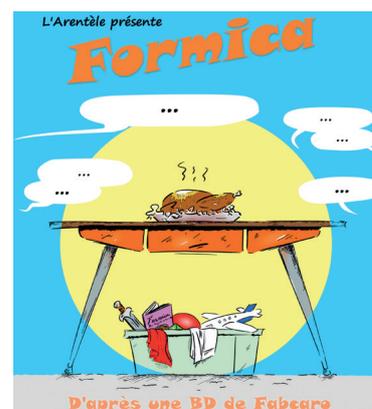
LES HALLES

FORMICA

La compagnie l'Arentèle... une comédie mise en scène par Catherine Sarezza, d'après une BD de Fabcaro.

Gratuit sur réservation à l'Office de Tourisme Rochefort Océan :

www.rochefort-ocean.com/
billetterie ou sur place dans la limite des places disponibles.



Samedi 15 novembre

14 h-19 h

Dimanche 16 novembre

10 h-18 h

SALLES DES FÊTES

SALON GASTRONOMIE ET ARTISANAT

Organisé par le Rotary Club Tonnay-Charente Estuaire

Entrée gratuite

Contact : 06 83 19 23 80



Samedi 22 novembre - 20h30
LES HALLES

GUDULE OU LES FLEURS DE LENDEMAINS

La dernière pièce de la compagnie
Les Tintamarres, écrite et mise en
scène par Jean-Claude Horn et
Christine Knaub.

Scannez le QR code pour réserver :



Vendredi 28 novembre - 18 h
MÉDIATHÈQUE

BLABLAPAGES

Club de lecture
Entrée libre

Samedi 29 novembre - 20 h
SALLE DES FÊTES

VEILLÉE D'AUTREFOIS

Par le groupe folklorique Les
Échardrits

Entrée 5 €

Contact : 06 10 56 91 16

Samedi 29 novembre - 20h30
LES HALLES

MATCH D'IMPROVISATION THÉÂTRALE

Organisation en partenariat avec
Le Grand Rochefort Impro Club.

Gratuit sur réservation à l'Office
de Tourisme Rochefort Océan :
www.rochefort-ocean.com/
billetterie ou sur place dans la limite
des places disponibles.

Décembre

Mercredi 3 décembre - 15 h
LES HALLES

LE BAL DES BAMBINS

C'est un concert fantastico-électro-
festif haut en couleur qui enchantera
petits et grands. Un concert à
l'énergie communicative porté par
3 joyeux drilles qui vous invitent
à danser sur la piste enflammée
de ce bal peu ordinaire !

Gratuit sur réservation à l'Office
de Tourisme Rochefort Océan :
www.rochefort-ocean.com/
billetterie ou sur place dans la limite
des places disponibles.

Samedi 13 décembre - 10 h

MÉDIATHÈQUE

MÉLI-MÉLO D'HISTOIRES

Les Méli-Mélo d'histoires vous
donnent rendez-vous à la
médiathèque pour un moment
magique autour de contes
et d'albums de Noël !

À partir de 5 ans

Sur inscription au 05 46 84 01 27

Samedi 13 décembre - 20h30

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

CONCERT DE FIN D'ANNÉE

Caprices et folies du grand siècle
et quelques chants de Noël avec
l'ensemble baroque Les Éphémères.

Gratuit sur réservation à l'Office
de Tourisme Rochefort Océan :
www.rochefort-ocean.com/
billetterie ou sur place dans
la limite des places disponibles.

Dimanche 23 novembre
de 8 h à 13 h

SUR LES QUAIS

TONNAY FÊTE L'HIVER AVEC SON MARCHÉ

Animations à partir de 10h
Accès libre et gratuit



Scannez ce QR code
pour accéder à nos vidéos
YouTube courtes

Ces vidéos sont axées sur la présentation de certains
lieux de la commune mais aussi sur la présentation
des différents services de la collectivité.